

S'INITIER A L'URBANISME

(Édition : Mars.2022)

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- ◆ Tout Elu de collectivité territoriale
- ◆ Absence de prérequis

OBJECTIFS

- ◆ Appréhender les fondamentaux de l'urbanisme
- ◆ Apprendre à appliquer les règles d'urbanisme
- ◆ Se familiariser avec le vocabulaire technique et juridique
- ◆ Comprendre le panorama des infractions et des contentieux

CONTENU

1 / Le langage de l'urbanisme

- ◆ Mots-clés et acronymes
- ◆ Notions courantes

2 / Les outils de planification (Urbanisme réglementaire)

- ◆ Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- ◆ Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- ◆ Carte Communale et Règlement National d'Urbanisme (RNU)

3 / Le droit des sols

- ◆ Certificat d'urbanisme (CU)
- ◆ Déclaration préalable (DP)
- ◆ Permis de construire (PC)
- ◆ Permis de démolir (PD)
- ◆ Permis d'aménager (PA)

4 / Les outils de l'aménagement (Urbanisme opérationnel)

- ◆ Opérations foncières
- ◆ Amiable, préemption, expropriation
- ◆ Opérations d'aménagement
- ◆ Lotissement, ZAC, SPR, PPRi
- ◆ Taxes et participations d'urbanisme
- ◆ TA, PEPE, PUP, PAC

5 / Les infractions à l'urbanisme

- ◆ Constat
- ◆ Arrêté Interruptif de Travaux (AIT)

6 / Le contentieux de l'urbanisme

- ◆ Administratif
- ◆ Pénal
- ◆ Civil

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée : 1 jour soit 7h
Dates : nous consulter
Horaires : de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 17h
Lieu : à déterminer
Groupe : 4 à 10 stagiaires

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ◆ Apports théoriques, réglementaires et juridiques
- ◆ La formation sera interactive et pratique avec des études de cas
- ◆ L'éventuel caractère confidentiel des données partagées sera préservé.
- ◆ Classeur pédagogique ou clé USB avec supports remis au stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ◆ Évaluation des acquis de la formation
- ◆ Questionnaire de satisfaction
- ◆ Questionnaire post-formation

QUALITÉ DU OU DES INTERVENANTS

Jérôme Balland, formateur en urbanisme, chef de service urbanisme pour une collectivité